

INFO TEMIS

NOVEMBRE 2025

www.temiscaming.net



MOT DU MAIRE

ENSEMBLE POUR NOTRE RÉGION

Chères citoyennes, chers citoyens,

Vous avez peut-être entendu parler d'une nouvelle qui a circulé récemment à propos de la fermeture de notre poste de police. Rassurez-vous : **cette information était fausse.**

Mais cette rumeur nous rappelle une réalité importante : **nos services publics sont fragiles.** Et chaque fois qu'on parle de couper un service à Témiscaming, c'est toute notre communauté qui en ressent les effets.

Nous avons déjà vécu plusieurs pertes au fil des ans : la disparition de nos postes de garde-chasse, la fin du corridor de soins avec l'Ontario — **un dossier pour lequel nous continuons de nous battre** — et maintenant, l'incertitude entourant les lits de courte durée à Témiscaming. Vous comprendrez que la rumeur concernant le poste de police a créé une inquiétude inutile.

Heureusement, la Ville a réagi **rapidement et fermement.** Comme nous étions déjà en communication avec le cabinet du premier ministre au sujet du corridor de soins, nous avons pu **confirmer que jamais le gouvernement n'avait approuvé — ni même envisagé — la fermeture de notre poste de police.**

Quelques semaines auparavant, nous avons aussi été informés de l'intention de la Sûreté du Québec de regrouper le poste d'enquêteur de Témiscaming avec celui de Ville-Marie. Nous sommes intervenus immédiatement.

Résultat : le poste a été maintenu ici, chez nous, à Témiscaming.

Ces exemples démontrent une chose essentielle : **lorsque nous restons vigilants et unis, nous faisons une réelle différence.**

POURQUOI C'EST SI IMPORTANT

L'Abitibi-Témiscamingue est une région ressource qui contribue beaucoup à la richesse du Québec — environ 850 millions de dollars de plus que ce qu'elle reçoit. Nous avons donc tous les droits d'obtenir des services à la hauteur de notre contribution.

Chaque service perdu augmente le risque de voir partir des familles, des travailleurs ou des aînés. Et chaque départ rend notre communauté un peu moins vivante.

Pour une ville comme Témiscaming, éloignée des grands centres, chaque service compte. Ce sont ces services qui nous permettent de garder nos citoyens, d'attirer de nouvelles familles et de soutenir nos commerces locaux.

UN MESSAGE CLAIR

Le gouvernement nous a confirmé qu'il n'était pas au courant des démarches du CISSSAT ou de la SQ. Il s'est d'ailleurs dit surpris d'apprendre que des décisions aussi importantes puissent être envisagées sans en mesurer les impacts sur la population.

Le premier ministre a aussi été très clair : **réduire les dépenses ne doit pas signifier couper des services.** Ce qu'il faut, c'est mieux gérer, simplifier les structures et rendre le système plus efficace.

Et ici, à Témiscaming, nous défendrons toujours une vérité fondamentale :

Une décision qui affaiblit une région n'est pas seulement administrative — elle est politique. Et elle doit être prise par des élus.

RESTONS FIERS ET SOLIDAIRES

Notre ville a déjà prouvé qu'elle sait se relever, qu'elle sait s'unir et faire entendre sa voix. Nous continuerons d'avancer ensemble — avec respect, courage et détermination.

Si vous entendez parler d'une possible perte de service, informez la Ville par courriel ou par téléphone. Plus nous serons nombreux à réagir, plus nous serons forts pour protéger ce qui nous appartient.

Ensemble, gardons notre fierté, notre solidarité et notre confiance en l'avenir.

Alain Gauthier,
Maire de Témiscaming

VILLE DE TÉMISCAMING

Téléphone : 819 627-3273

Courriel : ville.temiscaming@temiscaming.net



**ENGLISH
VERSION**



SOYEZ VIGILANT PENDANT LES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT

L'hiver approche! Pour que le déneigement se déroule efficacement et en toute sécurité, voici quelques rappels importants :

- Assurez-vous d’être bien visible avant de vous approcher d’un véhicule ou d’une machinerie de déneigement.
- Si vous stationnez le long des ruelles, laissez assez d’espace pour permettre le passage sécuritaire des équipements.
- Ramassez vos bacs roulants rapidement après la collecte, afin qu’ils ne gênent pas le déneigement.

Il est interdit de pousser ou de jeter la neige provenant d’un terrain privé sur les trottoirs, les rues ou tout autre terrain public. De plus, le stationnement dans les rues est interdit entre minuit et 8 h, jusqu’au 15 avril 2026, selon le Règlement #140.

Ces consignes permettent d’assurer la sécurité de tous, de faciliter le passage des véhicules d’urgence et de rendre les opérations de déneigement plus efficaces.

EMPRISE MUNICIPALE ET COULOIR D’OPÉRATION

L’emprise municipale correspond à la bande de terrain située entre la bordure (ou le trottoir) et la limite de votre propriété.

Cette zone sert aux travaux publics pour effectuer le déneigement et l’entretien des rues. Tout ornement ou aménagement (comme un arbre, une clôture ou une décoration) installé dans cette zone est à la responsabilité du propriétaire.

Si un objet placé dans l’emprise municipale est endommagé pendant les opérations de déneigement, la Ville ne peut être tenue responsable.

Pour éviter les bris, nous vous recommandons de retirer ou protéger vos décorations et objets qui se trouvent près de la rue avant les premières neiges.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous souhaitons une belle saison hivernale!

DEVENEZ MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D’URBANISME (CCU)

Vous souhaitez vous impliquer dans le développement de votre ville?

La Ville de Témiscaming est à la recherche d’un nouveau membre citoyen pour siéger à son [Comité consultatif d’urbanisme](#) (CCU).

Le CCU joue un rôle essentiel dans l’aménagement du territoire. Il analyse et formule des recommandations au conseil municipal sur diverses questions d’urbanisme, notamment :

- les demandes de dérogation mineure;
- les plans d’implantation et d’intégration architecturale (PIIA);
- les modifications aux règlements d’urbanisme.

C’est un comité consultatif formé d’un élu et de citoyennes et citoyens engagés qui partagent une vision commune du développement harmonieux et durable de Témiscaming.

Si vous aimez réfléchir, écouter et contribuer à l’amélioration de votre milieu de vie, votre place est parmi nous!

Pour toute question concernant ce poste, veuillez communiquer avec mme Cécilia N’Dri au 819 627-3273, poste 106 ou par courriel au dir.urb@temiscaming.net

Date limite : 28 novembre 2025 à 16h

RALLONGES ÉLECTRIQUES : ATTENTION AU FEU!

Avec l’arrivée du temps des fêtes, plusieurs personnes installeront des décorations à l’intérieur et à l’extérieur de leur résidence. Pour votre sécurité, choisissez toujours des rallonges électriques **homologuées** par un organisme reconnu comme **CSA** ou **ULC**. Soyez vigilants : certaines rallonges vendues à très bas prix peuvent ne pas respecter les normes canadiennes d’homologation.

CONSEILS POUR UNE SAISON SÉCURITAIRE

- Évitez les rallonges trop longues qu’il faut enrouler : le câble peut surchauffer et provoquer un arc électrique.
- Pour vos décorations extérieures, utilisez uniquement des rallonges conçues pour l’extérieur.
- Ne surchargez pas les prises de courant ni les rallonges. Optez plutôt pour une barre d’alimentation.
- Ne cachez pas vos rallonges sous un tapis ou une carpeite : la pression et la friction peuvent endommager le cordon et augmenter le risque d’incendie.
- Ne laissez pas une rallonge dans le cadre d’une porte : l’isolation pourrait s’abîmer si la porte se referme dessus.
- N’utilisez qu’une seule rallonge à la fois. Ne branchez jamais des rallonges bout à bout.

En suivant ces quelques conseils, vous contribuez non seulement à votre sécurité, mais aussi à celle de toute notre communauté.